

Parlement européen : Résolution sur les questions en matière de liberté des médias en Turquie

IRIS 2017-9:1/5

Ronan Ó Fathaigh Institut du droit de l'information (IVIR), Université d'Amsterdam

Le 6 juillet 2017, le Parlement européen a adopté une Résolution sur le rapport de la Commission européenne concernant la Turquie, qui concernait, parmi un certain nombre de questions, la liberté des médias en Turquie. Cette nouvelle Résolution concerne également la précédente Résolution du Parlement européen, adoptée en octobre 2016, sur la situation des journalistes en Turquie (voir IRIS 2017-2/4) et fait suite à l'adoption du rapport sur les attaques contre les journalistes et la liberté des médias en Europe par la Commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (voir IRIS 2017-2/2).

La nouvelle Résolution souligne tout d'abord le fait que la population turque a connu ces derniers mois des évènements particulièrement difficiles, parmi lesquels une série d'attentats terroristes odieux et la violente tentative de coup d'Etat de juillet 2016 où 248 personnes ont été tuées. Le Parlement européen a réitéré sa ferme condamnation de la tentative de coup d'Etat, a exprimé sa solidarité avec le peuple turc et a reconnu le droit et la responsabilité du Gouvernement turc de prendre des mesures pour traduire en justice les auteurs de ces actes. Le Parlement européen a par ailleurs rappelé qu'il reste déterminé à coopérer et à maintenir un dialogue ouvert et constructif avec le Gouvernement turc afin de relever les défis communs et de travailler sur les priorités communes, tels que la stabilité régionale, la situation en Syrie, la migration et la sécurité.

La Résolution rappelle néanmoins que les mesures prises dans le cadre de l'état d'urgence ont une incidence négative disproportionnée, à grande échelle et à long terme sur un grand nombre de citoyens ainsi que sur la protection des libertés fondamentales dans le pays. Elle condamne, tout particulièrement, la « liquidation en masse » des médias et les arrestations de journalistes. Le Parlement européen condamne par ailleurs fermement « le grave recul » et les violations de la liberté d'expression, ainsi que les graves atteintes à la liberté des médias, y compris les interdictions disproportionnées prises à l'encontre des sites des médias et des médias sociaux. Il observe en outre avec préoccupation la fermeture d'une centaine de médias, dont la quasi-totalité des médias en langue kurde, l'incarcération de plus de 150 journalistes et souligne que la décision prise par la Turquie de bloquer l'accès à Wikipedia constitue une grave atteinte à la liberté de information. Le Parlement européen fait par ailleurs observer que la



Turquie continue à descendre dans le classement mondial de la liberté de la presse de Reporters sans frontières, où elle occupe désormais la 155ème place sur les 180 pays de ce classement. Il rappelle en outre qu'une presse libre et plurielle, y compris un internet libre et ouvert, est une composante essentielle de toute démocratie et invite instamment le Gouvernement turc à libérer sans délai tous les journalistes arrêtés illégalement.

Enfin, il convient également de noter que le 12 septembre 2017, le Représentant de l'OSCE pour la liberté des médias et le Rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à la liberté d'opinion et d'expression ont publié une déclaration conjointe sur l'urgence de rétablir la liberté des médias et la liberté d'expression en Turquie.

Résolution du Parlement européen du 6 juillet 2017 sur le rapport 2016 de la Commission sur la Turquie, P8 TA-PROV(2017)0306

http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//TEXT+TA+P8-TA-2017-0306+0+DOC+XML+V0//FR

OSCE Representative on Freedom of the Media, OSCE and UN media freedom watchdogs call on Turkey to release journalists from prison and remove restrictions on media freedom, 12 September 2017

http://www.osce.org/fom/339281

Représentant de l'OSCE pour la liberté des médias, « L'OSCE et les instances de contrôle de la liberté des médias des Nations Unies appellent la Turquie à libérer les journalistes incarcérés et à supprimer les restrictions en matière de liberté des médias », 12 septembre 2017

